



Devenez ambassadeur.rice du SLIME

*Atelier du jeudi 6 juin 2019 – 11h00 à 12h30
Rencontres du Réseau pour la transition énergétique*

Contexte

Le CLER met en lumière le programme à travers plusieurs outils (formation action, webinaire, participation à des colloques, campagne de communication), mais ce sont les structures sur le terrain au plus proche des collectivités et les agents des collectivités qui mobilisent les élus.

Objectif de l'atelier

L'objectif de l'atelier est d'outiller les participants pour qu'ils endossent pleinement le rôle d'ambassadeur.rice du programme SLIME et qu'ils participent à sa diffusion auprès des collectivités.

Tour de table

Le tour de table à montrer le besoin des participants de disposer d'arguments pour convaincre les élus de l'intérêt de la mise en place d'un SLIME.

Témoignage de Quercy Énergies et échanges entre participants

L'association Quercy Énergie accompagne la mise en œuvre de dispositifs SLIME depuis 2013. En 2018, l'association accompagnait des dispositifs pour 2 collectivités (Département du Lot et PETR du Grand Quercy).

Les freins rencontrés lors de la mobilisation de la collectivité pour la mise en place d'un dispositif SLIME :

- Problèmes administratifs CEE
- Temps de délibération des collectivités peut être long.
- Démarrage prend du temps

Le témoignage de Alban Aubert de Quercy Energies a montré la grande importance de saisir les opportunités en fonction de l'approche de la collectivité (Financier ou PLUi et compétences santé) et d'adapter son discours en mettant en avant les solutions que le dispositif peut apporter sur différentes problématiques.

Présentation du programme SLIME (diapositives présentées en annexe) :

Présentation du programme SLIME pour la période 2019-2020 :

- les 3 axes de la méthodologie du dispositif SLIME (repérage, visite à domicile, orientation)
- le schéma financier du programme
- le calendrier des moments importants à venir (AAC, COPIL, Comité de suivi, formation-action, formation DST)
- le système de forfait
- le reporting et le versement aux collectivités

